SEDIF : Lancement des commissions locales d'information sur la production d'eau potable

Dossier de

de /> la rédaction de H2o March 2025

Â

À l'issue du débat public de 2023 portant sur le projet d'amélioration de la qualité de l'eau potable du Syndicat des Eaux d'ÃŽle-de-France (SEDIF), celui-ci avait annoncé la création de trois commissions locales d'information sur la production d'eau potable, baptisées CLIPEP. Les candidatures sont maintenant ouvertes et ce jusqu'au 11 avril 2025. Ce dispositif, qui n'avait jamais été appliqué au domaine de l'eau potable, doit permettre de répondre au souhait des usagers d'ótre davantage associés aux instances de décision concernant l'eau et la gestion du service public de l'eau. Trois instances distinctes vont ótre créées localement, dans chaque ville d'implantation des usines principales de production d'eau potable : Choisy-le-Roi (Val-de-Marne) ; Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) ; Méry-sur-Oise (Val-d'Oise). Les trois CLIPEP seront chargées d'une mission générale de suivi, d'information et de participation pour le déploiement de la filià re membranaire haute performance - projet "Vers une eau pure" - et plus généralement sur l'eau potable produite et distribuée par le SEDIF. Elles organiseront une information régulià re du public, avec la tenue d'une réunion publique au moins une fois par an dà s 2025.

Chaque CLIPEP sera composée de 45 membres, 5 pour chaque collÃ"ge ou sous-groupe de représentants : le collÃ"ge des ©lus, dont le président du SEDIF est Président de droit ; le collÃ"ge des représentants des associations de protection de l'environnement ; le collÃ"ge des représentants des experts représentant l'Autorité organisatrice (le SEDIF) et le maître d'ouvrage (la société Franciliane, délégataire du SEDIF) ; le collÃ"ge des représentants des conseils de quart le collÃ"ge des personnes désignées au titre de leurs compétences dans le domaine de la représentation des intérÃats économiques locaux (commerçants, Chambre de commerce et de l'industrie, etc.) ; la représentation du monde associatif ; la représentation des bailleurs ; la représentation des riverains du projet ; les représentants des services de l'État dans la région et les départements intéressés (Direction régionale et interdépartementale de l'environnement l'aménagement et des transports, Agence de l'eau Seine-Normandie, Préfecture de la région d'ÃŽle-de-France, Voies navigables de France, Agence régionale de santé).

Le SEDIF lance un appel à candidatures pour recruter les membres de plusieurs de ces collèges : associations de protection de l'environnement, conseils de quartier, et représentants des intérêts économiques locaux, du monde associatif, des bailleurs et des riverains du projet.

DépÃ′t des candidatures - 11 avril 2025

Â